

# LE MESSAGER

« Un ange volait par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel, pour l'annoncer... à toute tribu, à toute langue, et à tout peuple » (Apoc. 14 : 16).

Organe mensuel des ouvriers  
et des Eglises de l'Union latine

publié par

le Comité de l'Union

« Je viens comme un voleur. Heureux celui qui veille, et qui garde ses vêtements. » - « Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône » (Apoc. 16 : 15; 3 : 21).

Prix de l'abonnement :  
1 fr. 50 par an  
avec les *Signes des Temps*, 3 fr.

Rédaction :  
La Lignière, sous Gland  
Vaud (Suisse)

Administration :  
29, rue de la Synagogue, Genève  
108, rue de Vaugirard, Paris

## Le colportage

M<sup>me</sup> E.-G. WHITE

### Importance de l'œuvre

UN grand nombre de brebis du troupeau de l'Eternel se sont égarées dans toutes les directions, et peu d'efforts ont été faits pour aller à leur recherche. **Dieu m'a montré que là où se trouvait un colporteur il devrait y en avoir cent.** Que faut-il dire de plus pour pousser à entreprendre cette œuvre et à s'en aller répandre dans le monde les livres contenant les vérités si essentielles pour notre génération ?

Les colporteurs devraient se souvenir que ceux qui obéissent aux commandements de Dieu et enseignent à d'autres à le faire auront le privilège de convertir quelques âmes, lesquelles en convertiront d'autres à leur tour. **C'est ainsi que l'œuvre prendra de l'extension.** Il y a une grande œuvre à faire pour nous. Le monde ne connaît point le temps de sa visitation; il dort dans la nuit de l'erreur; nous, comme des sentinelles vigilantes, **nous devons éveiller** pour l'avertir du danger qui le menace et éclairer ses ténèbres de la glorieuse lumière du salut par Christ.

Il m'a été démontré que, même dans le cas où le peuple aurait le privilège d'entendre le message de la bouche d'un prédicateur, **le colporteur a une œuvre importante à faire.** En effet, si fidèlement que le ministre présente le message, tous ne sont pas capables de le comprendre

ou de le retenir. C'est alors que des imprimés sont nécessaires, non seulement pour prouver l'importance de la vérité pour notre temps, mais pour dévoiler cette vérité et armer contre l'erreur. Or, **les journaux et les livres** sont les moyens que le Seigneur s'est réservés pour tenir le message continuellement sous les yeux du peuple, afin de faire une œuvre plus grande que ne pourrait accomplir le ministère de la parole seul. Ces messagers silencieux **introduits dans chaque famille** complètent le ministère de l'Evangile, car le Saint-Esprit éclaire par la lecture des livres aussi bien que par la prédication de la Parole.

(A suivre.)

## L'hospitalité

DIEU blâme l'intérêt égoïste pour « moi et ma famille ». Tous ceux qu'inspire cet esprit devraient être convertis par les purs principes manifestés dans la vie de Christ. En concentrant leur intérêt sur eux-mêmes et refusant d'offrir l'hospitalité, ils se privent volontairement de nombreuses bénédictions.

Quelques-uns de nos ouvriers sont placés de telle sorte qu'ils sont obligés de recevoir souvent soit des frères, soit des étrangers. Plusieurs d'entre eux ont prétendu que la Conférence devrait les indemniser en leur allouant, à côté de leur gage régulier, une certaine somme pour couvrir ces dépenses. Mais le Seigneur n'a pas dit à un ou deux frères seulement d'offrir l'hospitalité pour

une conférence ou une église, ni établi que les ouvriers devraient être payés pour recevoir leurs frères. Ces réclamations sont évidemment égoïstes et les anges de Dieu les enregistrent.

Ceux qui vont de lieu en lieu comme évangélistes ou missionnaires doivent être reçus par les membres des églises dans lesquelles ils travaillent. Frères et sœurs, faites-leur une place à votre foyer, même au prix d'un sacrifice personnel considérable.

Christ pourvoit à tout ce qui est nécessaire à son œuvre; il tient compte de chaque dépense faite pour lui. Ceux qui reçoivent des frères et font en sorte que ces visites soient aussi avantageuses pour eux que pour leurs hôtes, sont abondamment bénis du Seigneur.

Jésus lui-même nous a donné une leçon sur l'hospitalité quand la foule affamée l'entourait au bord de la mer. Il ne la renvoya qu'après l'avoir nourrie. Il dit à ses disciples : « Donnez-leur à manger » (Mat. 14 : 16), et par un acte de sa puissance créatrice, il leur fournit assez de pain et de poisson pour rassasier cette multitude. La nourriture était simple, bien que celui qui avait toutes les ressources du ciel à sa disposition eût pu leur offrir un plantureux repas. Mais il leur offrit le nécessaire, ce qui composait le menu habituel des pêcheurs. *(A suivre.)*

## Importance de l'anciennat

UNE des causes de la corruption de l'Eglise chrétienne a été l'altération de la doctrine de l'anciennat. Si cette charge établie par les apôtres eût été conservée dans son intégrité, il aurait été difficile sinon impossible à l'erreur de se développer au sein de l'Eglise des premiers siècles, et l'on n'aurait pas eu l'Eglise romaine avec son clergé, ses fausses doctrines et ses prétentions blasphématoires. L'apôtre Paul avait prévu qu'il se produirait chez les anciens une transformation qui aboutirait au despotisme clérical.

« Je sais qu'il s'introduira parmi vous, après mon départ, des loups cruels qui n'épargneront pas le troupeau, et qu'il s'élèvera du milieu de vous des hommes qui ensei-

gneront des choses pernicieuses, pour entraîner les disciples après eux » (Actes 20 : 29-30).

En effet, bientôt après la mort des apôtres, il se manifesta une tendance très marquée au cléricalisme.

Vers la fin du siècle apostolique, du vivant même de Jean, Diotrèphe n'était-il pas le représentant de cette tendance? Une transformation aussi funeste ne pouvait s'opérer instantanément ou même dans quelques années; aussi voyons-nous qu'elle se fit graduellement et de manière à dissimuler les visées ambitieuses des anciens.

Tout d'abord, c'est l'égalité des anciens qui s'efface; puis, à mesure que des foules de convertis viennent grossir les rangs des fidèles, un des membres du presbytère commence à s'attribuer des prérogatives spéciales et une certaine prééminence dans le conseil des anciens.

Plus tard, cette tendance vers la centralisation de l'autorité s'accroît à tel point que l'un des anciens de chaque église prit le titre d'évêque à l'exclusion de ses collègues; l'épiscopat acquit ainsi une importance in- due.

Il était difficile de s'arrêter sur cette voie; l'Eglise ne s'y arrêta pas.

Le premier degré franchi, il était plus aisé de franchir les autres. Après les évêques vinrent les archevêques, c'est-à-dire les supérieurs des évêques, puis les patriarches et enfin le pape.

Au VI<sup>e</sup> siècle, la tendance cléricala a atteint son but, et nous assistons au plein épanouissement du système hiérarchique romain qui commence au bas de l'échelle avec le simple prêtre et finit au sommet avec le Souverain Pontife.

Notre dessein, en écrivant ces lignes, est d'opposer à ce cléricalisme et à celui plus mitigé des églises protestantes l'anciennat biblique. L'Écriture ne reconnaît pas un ministère particulier, mais plusieurs ministères. D'après l'ordre de l'énumération de St-Paul, il y a des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs (ou anciens), et des docteurs, puis des diacres.

Nous ne considérerons ici que la question des anciens. L'anciennat plonge ses racines dans l'Ancien Testament. Sous la dispensa-

tion judaïque, depuis les jours de Moïse, et peut-être même avant l'exode d'Israël, il existait des anciens parmi le peuple de Dieu. De même que l'Eglise chrétienne est le développement de l'idée de la synagogue, de même aussi l'anciennat biblique dérive du conseil qui présidait aux synagogues juives. Les églises chrétiennes locales avaient chacune plusieurs anciens (Jacques 5 : 14) qui formaient un conseil ou presbytère et présidaient l'assemblée collectivement ou à tour de rôle. « Cette pluralité démontre qu'il n'existait pas de hiérarchie entre les anciens, qu'il n'y avait pas d'évêque supérieur aux anciens. » (De Pressensé.)

L'Écriture ne fait aucune distinction entre la charge d'ancien et celle d'évêque ou de pasteur. Elle ne reconnaît pas la supériorité de l'évêque ou du pasteur sur les anciens. Elle distingue indifféremment les conducteurs du troupeau par ces trois termes. « C'est à tort, dit encore M. E. de Pressensé, qu'on a attribué à Jean la consécration de l'épiscopat proprement dit. Les diacres et les anciens ou évêques gouvernent seuls les églises. Les noms d'anciens et d'évêques s'échangent encore indifféremment, et nous voyons, par le beau récit de Clément d'Alexandrie sur Jean, que la constitution des églises est éminemment démocratique. L'identité de la charge épiscopale et de la charge d'ancien ressort si clairement du Nouveau Testament que toute l'antiquité chrétienne l'a admise, même dans les temps où l'épiscopat proprement dit commençait à se former. »

« L'ancien est identique à l'évêque, disait Jérôme, et avant que, sous l'impulsion du diable, les partis se fussent multipliés, les églises étaient gouvernées par le conseil des anciens. »

Il est donc établi que l'Eglise primitive identifiait les charges d'ancien, d'évêque et de pasteur. Dans le Nouveau Testament, les anciens sont désignés par trois termes indiquant les différentes fonctions qu'ils remplissaient : Conducteur, pasteur, surveillant.

Voici les passages où se trouve le terme conducteur appliqué aux anciens (Héb. 13 : 7, 17, 24). Comme le mot l'indique, le conducteur est celui qui est chargé de la direction de l'Eglise, qui la gouverne et la con-

duit dans les sentiers de la justice et de la vérité. Le mot berger, qui est traduit pasteur, ne se rencontre que dans Ephés. 4 : 11. Jésus est, dans un sens absolu, le Bon, le Souverain Pasteur, et c'est Lui qui doit être le parfait Modèle de tous les pasteurs de l'Eglise.

Appliqué aux anciens, le terme surveillant ou évêque se lit cinq fois dans le Nouveau Testament (Actes 20 : 28; Phil. 1 : 1; 1 Tim. 3 : 1, 2; Tite 1 : 7).

Hébreux 13 : 17 nous apprend que les anciens ou évêques « veillent sur les âmes comme devant rendre compte. » Veiller avec un soin jaloux sur les brebis que le Seigneur lui a confiées, les paître dans les gras pâturages, les préserver des ennemis extérieurs, les aimer jusqu'à donner sa vie pour elles, tel est le rôle sublime de l'ancien, pasteur ou évêque.

Ecrivant à Timothée, l'apôtre lui recommande expressément de veiller sur lui-même et sur son *enseignement*. S'il est nécessaire que les évangélistes veillent avec soin sur leur enseignement, à combien plus forte raison ne le sera-t-il pas des anciens ! « Il faut que l'ancien soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, circonspect, réglé dans sa conduite, hospitalier, propre à l'enseignement, etc. » (1 Tim. 3 : 2). L'ancien doit être capable de donner non seulement le lait spirituel à ceux qui en sont aux premiers éléments de la doctrine, mais encore la nourriture solide aux chrétiens avancés. Semblable à cet homme dont parle le Sauveur, il faut qu'il sache tirer du trésor de son cœur des choses vieilles et des choses nouvelles, qu'il sache s'adapter aux circonstances, aux besoins, aux aptitudes, au degré d'avancement dans la vie spirituelle des membres de sa communauté.

Disons, en passant, que l'Écriture ne reconnaît pas deux catégories d'anciens, comme le font certaines églises. Il n'y a pas : 1<sup>o</sup> les anciens chargés d'enseigner et 2<sup>o</sup> les anciens chargés de gouverner l'Eglise, mais il y a une seule classe d'anciens capables d'enseigner la saine doctrine.

Notre étude serait incomplète si nous ne touchions le point important du salaire des anciens.

Il ressort d'une étude attentive des textes,

que les anciens étaient rétribués pour le temps qu'ils consacraient à l'édification de l'Eglise.

« Que celui à qui l'on enseigne la Parole communique de tous ses biens à celui qui l'enseigne » (Galates 6 : 6). Evidemment ces paroles s'appliquent soit aux anciens soit aux évangélistes, puisque les uns et les autres sont chargés d'enseigner. « Que les anciens qui dirigent bien soient jugés dignes d'un double honneur (honoraires), surtout ceux qui travaillent à la prédication » (1 Tim. 5 : 17). Ici, il ne s'agit pas seulement d'honneurs, de marques de respect, mais bien plutôt d'un honoraire, c'est-à-dire d'une rémunération pour des services rendus. La traduction de Rilliet rend ainsi ce passage : « Soient honorés d'une double rémunération. » Du reste, cette interprétation est appuyée par le verset suivant : « Car l'Écriture dit : Tu n'emmuselleras pas le bœuf quand il foule le grain. Et l'ouvrier mérite son salaire. »

Il va de soi que les anciens pouvaient exercer leur ministère gratuitement, et ils n'en étaient que plus respectés et honorés. La conclusion naturelle qui s'impose à nous, c'est que les anciens étaient évêques, pasteurs, conducteurs (Actes 20 : 28 ; 1 Pier. 5 : 2, 3). La doctrine biblique est donc la contre-partie exacte de la doctrine catholique de la hiérarchie épiscopale, et elle condamne la distinction que les églises protestantes établissent entre l'ancien et le presbytère.

En terminant, nous répétons après M. de Gasparin : « A ceux qui nous conseillent de conserver un peu de clergé, nous répondons que nous n'en voulons plus du tout, et cela pour une raison bien simple : parce qu'il n'y en a ni peu ni beaucoup dans les églises apostoliques. »

LÉOPOLD BÉNÉZET.

ALFRED VAUCHER.

## La loi du dimanche en France

« L'ANNÉE 1905 s'annonce comme devant être très importante en France au point de vue dominical.

« Au milieu des luttes qui passionnent l'opinion, font tant de bruit et occupent tant

de place dans les journaux, une loi sociale se prépare au Parlement, lentement, mais fatalement.

« Après presque tous les pays d'Europe, la France aura sa loi dominicale, loi moins religieuse que sociale dans l'idée de ceux qui la voteront, loi dont se féliciteront tous ceux qui croient que seule la pratique des préceptes du Décalogue rend les peuples grands, prospères et heureux. »

Ainsi parle le *Bulletin* de la Ligue populaire pour le repos du dimanche en France.

La Chambre des députés avait voté le 27 mars 1902 une *loi du repos hebdomadaire*, qui resta pendante devant le Sénat. Le Conseil supérieur du travail au ministère du commerce prit sur soi de soumettre à la commission du Sénat un autre projet de loi sur *le repos du dimanche*. Le dit Conseil eut une entrevue avec la commission du Sénat, qui consentit à adopter le texte proposé par le conseil, *réserve faite pour la désignation du dimanche, c'est-à-dire qu'elle refusa de désigner le dimanche comme jour du repos*.

Ce point est très important, puisque ce n'est qu'à cette condition là qu'une loi du repos hebdomadaire sera inoffensive pour les observateurs du Sabbat. Or c'est précisément le point que ne veulent pas céder les organisateurs des Ligues du dimanche. Ils font appel à tous leurs membres et adhérents pour « faire à cette heure les plus grands efforts pour que les sénateurs, bien et dûment éclairés sur la nature des revendications populaires, votent enfin une loi qui ne soit pas un leurre et une source de profonde déception. Il serait donc nécessaire que par toute la France, les comités du repos du dimanche fissent concourir leurs efforts avec ceux de tous les syndicats professionnels, et interviennent énergiquement auprès des sénateurs de leurs départements » pour leur demander que « le jour du repos soit fixé au dimanche. » Telles sont les paroles du *Bulletin*, qui ajoute : « Nous sommes arrivés à l'instant psychologique. » — « Il y a dans notre pays des milliers, pour ne pas dire des millions de travailleurs et d'employés pour lesquels cette loi est la grosse préoccupation du moment. »

Chers frères et sœurs, les temps avancent. L'ennemi est à l'œuvre, pour forger des chaînes pour les enfants de Dieu, sachant

que son temps de séduire va terminer. Faisons-nous notre devoir pour éclairer ceux qui sont dans la nuit du péché? J. V.

## La séparation et la loi du dimanche en France

LA loi du dimanche, si elle a des adhérents nombreux et déterminés, n'en a pas moins en France des adversaires convaincus, et cela précisément au Parlement.

Voici, en effet, l'article 23 du texte de la loi actuellement en discussion devant la Chambre sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat :

ART. 23. — *Sont punis d'une amende de 16 francs à 200 francs et d'un emprisonnement de 6 jours à 2 mois ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui, soit par voies de fait, violences ou menaces contre un individu, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé à exercer ou à s'abstenir d'exercer un culte, à contribuer ou à s'abstenir de contribuer aux frais d'un culte, à célébrer certains fêtes, à observer certains jours de repos et, en conséquence, à ouvrir ou à fermer ses ateliers, boutiques ou magasins, et à faire ou quitter certains travaux.*

L'article qui précède, on le voit, n'est pas doux pour la théorie du repos du dimanche et fêtes religieuses imposés de force à ceux qui n'en veulent pas. Sera-t-il voté tel quel, c'est ce que nul ne sait que Dieu. Mais une chose est certaine, c'est que quand le gouvernement peut élaborer un article de cette teneur, la loi du dimanche aura une terrible bataille à livrer avant d'avoir gain de cause. Et pendant que cette bataille durera, nous serons à couvert pour travailler à l'évangélisation de la France. Qui veut aller y travailler? Où sont les familles ayant des enfants qui veulent aller s'y installer pour profiter de la liberté des écoles au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école le jour du Sabbat? « Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre » a dit le Seigneur. La persécution, l'intolérance suisse n'est-elle

pas un appel, une bénédiction déguisée? N'est-elle pas une porte ouverte non seulement pour l'évangélisation de la France, mais pour notre salut et celui de nos enfants?

J. V.

## La loi du dimanche en Belgique

ON écrit de Bruxelles :

« La loi sur le repos dominical a été votée à la Chambre par 108 voix et 38 abstentions. Le chef du cabinet, M. de Smet de Naeyer, s'est abstenu. La gauche libérale en a fait autant, après une déclaration de M. le député Huysmans, partisan d'un jour de repos hebdomadaire, mais non dominical. Ainsi entendu, le projet de loi revêt un caractère confessionnel en opposition formelle avec l'article 15 de la Constitution; la gauche libérale se refuse à voter une pareille loi, qu'elle ne combat cependant pas absolument, parce qu'elle conserve un intérêt social bon à ménager et à améliorer. Les démocrates chrétiens, les socialistes et les catholiques ont voté le projet, fortement amendé par le gouvernement au point de vue des exceptions à accorder aux industries spéciales. »

Voici l'article 15 de la Constitution belge auquel il est fait allusion ci-dessus :

ART. 15. — Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux actes et aux cérémonies d'un culte, **ni d'en observer les jours de repos.** »

C'est, à notre connaissance, la seule constitution politique au monde qui protège explicitement les consciences (et à plus forte raison celles des adventistes du 7<sup>me</sup> jour) contre l'oppression de la loi du dimanche. Et dire que cet article est frappé au cœur par la nouvelle loi!

## La loi du dimanche au canton de Berne

LE peuple bernois a voté le 19 mars écoulé une loi sur le repos du dimanche. Nous n'en avons pas vu le texte. Il semble qu'il n'y a pas eu d'opposition, car elle a été votée à une très forte majorité. Sont nommés jours de repos officiels les dimanches et jours de fête principaux.

## Adventistes

L'ENTREFILETS suivant est en train de faire le tour de la presse romande :

Toute une colonie d'adventistes est en train de se former, dans la campagne bien connue « La Lignière », sur le territoire de la commune de Gland. Outre les anciens bâtiments de maîtres et de ferme, s'en sont dernièrement élevés deux nouveaux, pour abriter une école de théologie adventiste, où la théologie enseignée dans les Universités n'entre pas pour beaucoup, mais qui compte déjà plusieurs étudiants, vaudois et autres.

D'autres constructions s'édifient actuellement en vue de l'installation de « sanatoires » adventistes, dans le genre de ceux de Bâle.

Forte aujourd'hui de 50 membres, la colonie en atteindra probablement, sous peu, dit-on, plusieurs centaines.



### Belgique

*Charleroi, le 3 avril 1905.*

DEPUIS une quinzaine de jours, je suis le seul ouvrier à l'œuvre en Belgique. Le 14 mars écoulé, en effet, j'avais la douleur de dire aurevoir au frère Jaques et à sa famille qui, après un séjour d'un peu plus d'une année en Belgique, s'en allaient dans le Midi de la France. Ce changement de climat semblait s'imposer par l'état de la santé du frère Jaques. Nos prières et celles des amis qu'il laisse ici l'accompagnent dans son nouveau champ d'activité. Puisse-t-il y recouvrer rapidement forces et santé, et y fournir une longue carrière de l'activité la plus bénie ! Nous déplorons sa perte pour le champ belge; mais nous nous consolons en pensant que ce qui est une perte pour la Belgique est un gain pour la France.

Je reviens en ce moment d'un séjour au milieu de nos amis de Jemeppe et Liège. Ce séjour a été celui dont j'ai le plus joui depuis mon arrivée en Belgique. L'Esprit de Dieu

est à l'œuvre chez ces chers frères et sœurs. Ils manifestent une saine activité missionnaire qui commence déjà à porter des fruits à la gloire de Dieu. La journée de Sabbat, 25 mars, a été particulièrement bénie pour le groupe de Jemeppe. Plusieurs personnes qui étaient retournées en arrière depuis plusieurs années ont pris la parole pour se consacrer tout à nouveau au Seigneur.

La réunion trimestrielle qui eut lieu au premier jour de la semaine, le 26, fut également une heure bénie. Deux membres nouveaux furent ajoutés à l'Eglise, qui compte aujourd'hui 19 membres. Toutes les paroles entendues au cours de cette assemblée, bien que des questions délicates y fussent traitées, nous édifièrent beaucoup. C'est le cœur joyeux, et remplis du désir d'aller faire partager à d'autres les bénédictions reçues que nous nous sommes séparés.

L'œuvre de la grâce n'est pas encore complète; mais nous avons la ferme confiance que Celui qui l'a si bien commencée l'achèvera, et qu'il continuera à renforcer les rangs des témoins de sa vérité pour notre temps! Frères et sœurs de l'église de Jemeppe, « ce que vous avez, retenez-le jusqu'à ce que je vienne, » nous dit le fidèle Témoin. Persévérez dans la bonne voie dans laquelle vous êtes entrés : vous avez déjà *entrevu*, mais vous verrez la gloire de Dieu!

J. CURDY.

### Espagne

L'AUTRE jour, un vieillard de soixante-dix ans, encore très vert, est venu nous voir. N'ayant connu que l'Eglise romaine, et n'y ayant point de confiance, il n'est pas étonnant qu'il soit à peu près incrédule. Mais il désire connaître la vérité. Il écouta, posa maintes questions, s'agenouilla pour la prière, et finit par me dire sur un ton de contentement : « Vous êtes le premier homme qui m'ait donné une leçon sur la Bible. » Nous espérons que la bonne semence portera des fruits à la gloire de Dieu.

S'il y eût jamais un pays où il est nécessaire de saisir au vol toutes les occasions de jeter la semence, c'est ici en Espagne. Le gouvernement ne permet pas de faire affi-

cher et la distribution de prospectus n'est que tolérée.

Il y a quelques semaines, en revenant de Sabadell en train, j'entrai en conversation avec un homme. On en vint bientôt à parler de l'Eglise romaine, quand un autre homme s'approcha et déclara que toutes les religions étaient fausses. Je lui citai la Bible.

— Elle est pleine de contradictions, dit-il.

— Je l'ai étudiée plusieurs années, lui répondis-je, et n'y ai pas trouvé les contradictions dont vous parlez.

— Et moi aussi, je l'ai étudiée.

— Montrez-m'en une si vous voulez qu'on vous croie.

— Je n'ai point de Bible avec moi.

— En voici une, lui dis-je, en tirant la mienne de ma valise. Trouvez-moi une seule des contradictions dont vous parlez.

Plusieurs voyageurs, attirés par la discussion, s'étaient rassemblés autour de nous, et comme l'éclairage des wagons est très défectueux, ils se mirent à allumer des allumettes pendant que notre incrédule feuilletait ma Bible. Il me la rendit bientôt en me disant un peu confus qu'il ne trouvait pas les endroits. Tandis que son auditoire était dans le désenchantement, je profitai de leur montrer que la Bible est véritablement la Parole de Dieu. Je me servis entre autres de la prophétie de Daniel 2, et nous arrivâmes à destination juste au moment où je terminais ma conférence dans le wagon de chemin de fer.

Voilà comment nous devons saisir les occasions au vol en nous souvenant que la Parole du Seigneur ne retournera pas à lui sans effet.

La semaine passée, nous avons eu le plaisir de baptiser deux personnes dans la « vérité présente ». Il me semblait que Satan eût décidé de mettre obstacle à la chose. Deux semaines auparavant, j'avais assuré l'endroit, et le jour avant la cérémonie, on nous le retira. Une tentative d'assurer une autre place échoua, ce qui nous fit craindre que les baptêmes devraient être renvoyés, quand un des candidats eut une idée et s'en alla trouver un endroit beaucoup plus favorable que les autres et pour le tiers du prix seulement.

Une douzaine de personnes assistèrent à cette solennelle cérémonie. Ce fut par un beau clair de lune que j'ensevelis ces deux âmes dans le tombeau liquide pour les en relever pleines de joie dans le Seigneur. Ce n'est pas une petite chose en Espagne pour un catholique romain de suivre le Sauveur dans les eaux du baptême, car on nous regarde comme étant les ennemis de la croix de Christ. Priez pour ces chères âmes, afin qu'elles soient conservées jusqu'à ce que « le jour vienne à paraître et que l'étoile du matin se lève dans nos cœurs ! »

WM. ROBINSON.

## Opposition cléricale en Italie

LE curé d'un village situé près de Gênes annonçait récemment du haut de sa chaire que le choléra avait pénétré dans le village. Cette parole jeta l'alarme parmi ses ouailles. Il s'agissait tout simplement d'un innocent Adventiste du septième jour qui était arrivé et s'était mis à prêcher les grandes vérités pour notre temps.

Ce frère, venu de Californie comme missionnaire à ses frais, s'est tout d'abord rendu dans son village natal. Sitôt que le prêtre apprit son retour, il alla le voir pour le regagner si possible à la foi de sa jeunesse. Mais tous ses arguments et sophismes n'eurent d'autre effet que d'enraciner notre frère plus fortement dans la vérité. Et c'est en constatant son insuccès que le prêtre le dénonça publiquement. Il ajouta que le frère Oberti était venu comme un loup parmi les brebis pour dévorer non leur chair mais leur âme, et qu'il fallait se garder de lui adresser la parole.

L'effet de ce sermon fut que les gens ne voulurent plus rien avoir à faire avec notre frère et que même ses parents passèrent près de lui sur la rue sans faire mine de l'apercevoir. Les enfants même ont reçu l'ordre de le fuir, et l'accusation d'imposteur lancée contre lui a été portée d'un village à l'autre. Tout cela n'a pas découragé notre frère comme on peut s'en rendre compte par le passage suivant d'une de ses lettres :

« Ils ne m'effraient pas, car je sais en qui j'ai cru. J'ai le cœur bien triste de voir ces

ténèbres et d'être entouré de gens qui adorent des idoles de bois et de pierre. En ce moment, ils sont en train de préparer la fête de St-Roco. Tous les matins, ils allument des cierges devant sa statue et lui demandent en chantant des hymnes de bien vouloir prier pour eux. Mon dessein est de vivre près de Dieu, et ainsi ils n'auront pas lieu de m'accuser d'aucun mal. » Ce frère a fait une bonne provision de livres et de traités qu'il répand autour de lui. Que n'avons-nous cent hommes animés de cet esprit au lieu d'un !

Voici un fait authentique qui montre à quel point l'esprit de persécution anime actuellement l'Eglise romaine. Un des journaux de Rome, sous le titre : « Comment écrire au pape, » donne comme moyen excellent d'en recevoir une réponse, « celui de se servir de l'adresse suivante qui aura un effet magique : *A Sa Sainteté le pape, préfet de la Sainte Inquisition, romaine et générale.* » Depuis Paul IV, le pape est le chef véritable du tribunal de l'Inquisition. On voit que, quoique privé de son pouvoir d'Inquisiteur en chef, le pape en aime tendrement le titre. Or, comme l'Inquisition est la personnification de la persécution et de la cruauté, est-ce faire tort à la papauté d'en conclure qu'elle se reconnaît elle-même comme une puissance persécutrice, puisque le titre le plus agréable au pape est celui de chef de l'Inquisition ?

C.-T. EVERSON.

## Du Caucase

JE reçois la lettre suivante d'un de nos ouvriers du Caucase :

« Le massacre des Arméniens à Baku par les mahométans a jeté ces jours derniers tout le Caucase dans la consternation. Enfants et femmes étaient également mis à mort; les maisons brûlées, les magasins pillés. Beaucoup ont à peine pu sauver leur vie. Le pis, c'est que quand on s'adressait aux autorités pour leur demander des secours, elles répondaient : « Nous ne pouvons intervenir. » Il est très évident que le gouvernement est au fond de cette affaire, semant l'animosité entre les nationalités mé-

contentes qui risqueraient de s'unir pour renverser l'autorité turque. Tout le monde est en proie à la terreur et cherche un lieu sûr. Nous soupirons d'enseigner à ces âmes quel est le vrai Refuge. Ils professent tous le connaître; mais ils le renient par leurs œuvres. Je n'ai jamais vu des gens plus satisfaits de leurs péchés. Que Dieu nous aide à en réveiller quelques-uns ! »

Ce tableau représente ce qu'on verra bientôt un peu partout. Profitons de ces jours de paix pour affermir nos cœurs et pour connaître Dieu et la puissance de son Evangile !

GUY DAIL.

## Bâle

LE premier Sabbat d'avril fut un jour de rafraîchissement spirituel pour notre église de Bâle. Huit personnes renouvelèrent leur alliance avec leur Sauveur par le baptême biblique. Deux frères âgés — l'un d'eux a 83 ans — descendirent joyeux et émus dans les eaux du baptême. Puis vinrent six sœurs dont l'aînée est dans la soixantaine et la plus jeune dans sa dix-huitième année. Cette dernière retourne en Palestine où des luttes l'attendent; sa famille, originaire du Wurtemberg, fait partie d'une colonie de Templiers, chrétiens qui se sont rendus en Palestine pour y préparer la venue du Seigneur pour établir le *millénium temporel*. Une autre de ces nouvelles sœurs ne vit depuis quelquel années que par miracle : malade à l'hôpital, elle voua sa vie au Seigneur, si la santé lui était rendue, et le Seigneur l'exauça quoique d'une manière tout autre qu'elle ne supposait. Entrée dans notre Sanatorium, elle reçut non seulement le soulagement corporel qu'elle cherchait, mais la vérité présente qu'elle apprécie encore plus que la santé !

En somme, deux sœurs seulement restent membres de l'église de Bâle; une va rejoindre les quelques témoins de la vérité qui sont à Jérusalem et cinq autres personnes habitent Bâle-Campagne et sont en partie les fruits du camp-meeting de Sissach (1904).

L. AUFRANC.



## Les premiers jours du message à Tramelan

POUR satisfaire à la demande exprimée dans le *Message*, le soussigné se fait un devoir et un plaisir de donner un aperçu, autant que sa mémoire le lui permettra, sur le commencement et les premiers jours du message adventiste à Tramelan.

Lorsque je lisais la sainte Parole de Dieu, et en particulier l'épître de St-Paul aux Hébreux, je trouvais toujours le sanctuaire et ses services; et comme ce sujet m'était obscur, cette pensée me venait souvent : Il y a des choses encore bien obscures dans la Bible. Et étant sous une certaine impression sur ce sujet, je fis cette demande au Seigneur : « Il y a des vérités dans ta Parole qui sont encore obscures; mais je voudrais faire ta sainte volonté; je souffrirais volontiers quelque chose pour toi, seulement que je te sois fidèle. »

Me rappelant la parole du Seigneur dans Luc 12 : 32, je cherchais parmi les églises où pouvait se trouver ce petit troupeau.

La question du baptême était déjà pour moi une vérité bien comprise, ayant étudié le sixième chapitre aux Romains et Mat. 28 : 18 à 20. Et quand je lisais le verset 19 du chapitre 11 de la Révélation, et ne le comprenant pas, cela me causait une certaine émotion, et augmentait de plus en plus le désir de connaître ce sujet. J'y voyais l'arche de l'alliance mais ne comprenais pas le sérieux de son contenu.

En 1866, un journal qui avait pour titre *L'Evangile éternel*, édité par un missionnaire du nom de M. B. C., venu d'Amérique, traitant les prophéties de Daniel, me fut présenté; après l'avoir examiné, je fus vite décidé à m'abonner. Quelque temps après, l'éditeur vint à Tramelan faire une visite à ses abonnés et vit qu'il y avait des personnes intéressées. Le dimanche 2 septembre 1866 à 7 heures du soir, introduit par M. Montandon, pasteur, il fit une réunion dans une salle du collège qu'on avait mise à sa disposition. Il choisit pour sujet : Révélation ch. 11 : « les deux témoins ». Il tint plus tard d'autres conférences.

Pendant ce cours de réunions sur ces sujets prophétiques, le chapitre 7 du prophète

Daniel, le jugement, l'arche de l'alliance, son contenu, le Sabbat, la petite corne (Dan. 25), ces vérités qui m'étaient obscures, devinrent des vérités qui m'étaient douces. J'avais mangé le rouleau (Révélation 10 : 10) mais l'amertume suivit.

Ces conférences attiraient beaucoup de monde et en particulier les frères Luc Vuilleumier, Albert et son frère Abel Vuilleumier et J.-E. Dietschy, avec lesquels nous eûmes encore d'autres lectures bibliques. Et ayant vu le sérieux des trois messages de Révélation 14 : 6-20, notre conclusion fut de former un petit cercle et de garder les commandements de Dieu et la foi de Jésus, avec l'assistance du Seigneur.

Ayant continué de nous réunir dans le courant de l'année 1869, notre cher frère défunt J. von Büren et sa famille acceptèrent le message et, à la fin de la même année, la famille de notre cher frère défunt Georges Roth vint s'ajouter à ce petit commencement. Ces frères ont été de fidèles collaborateurs dans l'œuvre du Seigneur, cherchant toujours à faire connaître les sérieux messages du retour du Seigneur. Comme on l'a appris, notre cher frère Roth s'est endormi en Jésus le 29 janvier 1905, à l'âge de 77 ans et 11 mois. Et notre cher frère en Christ et parent J. von Büren, qui fut toujours un membre dévoué prêchant en temps et hors de temps les glorieuses vérités du message du retour du Seigneur, s'est endormi en Jésus le 12 février, après une paisible maladie, à 6 heures du matin dans sa 79<sup>e</sup> année.

Qu'ils reposent en paix !

Et au revoir à la prochaine et glorieuse résurrection !

JULES-H<sup>er</sup> GUENIN.

## Hollande

*Helmond, Hollande, le 10 avril 1905.*

*Bien-aimés frères et sœurs dans le Seigneur,*

UNE année s'est passée depuis que je suis en Hollande et j'ai un grand désir de venir, à tous, vous serrer la main. Cela n'étant pas possible pour le moment, je suis heureuse de vous adresser quelques mots par écrit. Notre cher *Message*, que je reçois toujours avec

empressement, voudra bien accueillir ces quelques lignes :

Je suis toujours heureuse dans le Seigneur, et la paix de mon âme devient de plus en plus profonde. Je ne suis pas exempte de luttes et de difficultés; oh! non, car Satan rugit parfois très bruyamment autour de moi. Mais je sais une chose, que l'ennemi sait aussi bien que moi : Je suis à Christ; mon nom est inscrit dans la paume de sa main. Non, je ne crains pas l'ennemi, car si Dieu est pour moi, qui sera contre moi? Dans ma solitude, il me semble parfois que je suis seule à combattre; j'oublie *presque*?! que grand nombre d'âmes nobles se trouvent sous la même bannière et combattent pour le même Chef. Au moyen du *Messenger*, je vois alors comment mes frères et sœurs sont à l'œuvre dans la vigne du Seigneur et mon cœur est rempli de joie.

Que Dieu bénisse son œuvre à la Lignière! Quand pourrai-je me joindre à vous, chers frères et sœurs, comme élève? J'attends l'ordre de Dieu. En attendant, le Seigneur m'aide à remplir mon devoir ici. Il m'assiste puissamment. Il me donne aussi quelques occasions pour parler du Message. Je crois que c'est pour cela que je sais déjà assez bien le hollandais.

Dernièrement, j'ai invité une jeune fille à passer la soirée avec moi. J'ai pu l'entretenir des choses divines; c'est la première personne depuis que je suis en Hollande; elle m'a dit qu'il était si difficile de trouver quelqu'un qui aime à parler de la Bible, de Dieu. Elle a pris son plaisir au Message et la prochaine fois nous continuerons, avec l'aide de Dieu.

Lorsque j'étais encore à Payerne, une personne me disait d'un ton si étrange : « Comment, vous quatre, vous pensez pouvoir marcher seules contre le courant du monde?! » Heureusement qu'avec le Seigneur il n'est pas nécessaire d'être quatre pour marcher contre le courant mondain; on le peut seul.

Mes chères sœurs de Payerne le peuvent sûrement sans moi et moi sans elles. Jésus-Christ est notre modèle; ce n'est qu'en regardant à lui seul que nous ne ferons pas fausse route.

Je jouis toujours beaucoup des leçons de correspondance du frère Curdy; ce sont de vrais cultes pour moi. J'aurais encore beaucoup à vous dire, mais je dois faire place à d'autres dans le *Messenger*.

Jeunes frères et sœurs, n'est-il pas délicieux d'appartenir au Seigneur dans le printemps de sa vie? Le monde est si vain! Cherchons à gagner d'autres âmes pour celui qui a versé son sang pour nous!

Bien à vous dans les liens de la charité.

ROSA FUCHS.

**Aux prédicateurs.** — L'entrée doit être courte. Il n'est pas poli de laisser un hôte longtemps sur la porte. De même, les auditeurs peuvent attraper un *refroidissement* si on les laisse attendre longtemps dans le corridor.

MAX FROMMEL.

## NOTES

### La Lignière

QUAND nos lecteurs recevront ces lignes, nos élèves auront pris leur vol chacun dans sa direction. La raison pour laquelle l'école se termine avant le mois de juin, c'est le déménagement du Sanatorium de Bâle à La Lignière, qui se fera les premiers jours de mai.

Plusieurs de nos élèves (5 environ) se disposent à entrer dans le colportage. D'autres retournent à la maison, d'autres restent à La Lignière.

Ces dernières semaines, nos élèves ont rayonné dans six ou sept localités où ils sont allés, le Sabbat et le dimanche, faire des visites missionnaires et des lectures bibliques.

Les deux dernières semaines d'avril, nos élèves n'ont eu des leçons que le soir, et ont consacré toute la journée à des travaux urgents soit de la ferme soit en rapport avec la construction des bâtiments.

En changeant de site, l'Institut Sanitaire prendra un nouveau nom, très en rapport avec sa nouvelle situation. Le voici pour tous ceux que cela intéresse : *Sanatorium du Léman, à Gland*.

Notre frère Conradi s'est arrêté à La Lignière à son retour d'Espagne, et, secondé du Comité de la Société Philanthropique, il s'est occupé d'une foule de questions résultant de la construction et de l'installation du Sanatorium. Une nouvelle

réunion de ce comité, à laquelle notre frère est attendu, a eu lieu du 25 au 28 avril. Frère Conrad part pour l'Amérique les premiers jours de mai. Il va assister à la Conférence générale à Washington.

Le frère et la sœur Albert Vuilleumier, revenus d'Amérique après une absence de neuf ans, à la fin d'octobre dernier, ont passé l'hiver chez leur fille, sœur Elise Robert, à Sceaux, près Paris. Ils sont depuis le 6 avril à La Lignière, chez leur fils Jean et pensent s'installer définitivement à Gland. La santé de sœur Vuilleumier laisse malheureusement à désirer.

Nous sommes heureux de publier ce mois une communication relative aux premiers temps du Message à Tramelan, due à notre frère J.-H. Guenin.

Une communication semblable nous est aussi parvenue de frère Albert Vuilleumier. Nous pensons en incorporer le contenu à un plus grand nombre de détails que nous avons obtenus de lui de bouche depuis son arrivée à La Lignière, et que nous espérons donner à nos lecteurs dans le numéro prochain du *Message*.

La sœur Elise Robert et sa fille Myrthe ont passé le 25 avril à la Lignière, en route pour Genève, où elles viennent rejoindre frère Robert. Leur domicile est : Rue de la Synagogue 29.

Reçu, fin décembre 1903, de M. B., Mt-s/M., Belgique, 200 francs pour l'œuvre en Belgique et 20 francs pour les Missions étrangères. — Inséré à la requête expresse de J. C., contre notre habitude. J. R.

C'est par erreur que nous avons annoncé dans notre numéro de mars que la camp-meeting aurait lieu en août. La date exacte qui a été arrêtée depuis est du 11 au 16 juillet.

La personne ou la Société missionnaire qui aurait dans sa réserve de *Signes des Temps* un exemplaire de février 1904, dont elle pourrait se passer sans inconvénient, rendrait grand service en le cédant à une personne à laquelle ce numéro manque. Prière de l'envoyer à Jules Robert, 29 rue de la Synagogue, Genève,

Dons pour la France et la Belgique, de F. M., Argentine, 114 fr. 63.

Dons pour l'École. — Frère C., de M., 5 fr.; sœur M. D., de L., 5 fr.

Don aux contributions des Ecoles du Sabbat. — A. G., 10 fr.

## NÉCROLOGIES

Frère Louis Carayon, de Lacaze, nous écrit : « Il s'impose à moi le devoir de vous annoncer la mort d'une de nos chères sœurs qui s'est endormie dans le Seigneur et dans l'espérance d'avoir part à la première résurrection. Notre sœur **Marie Hue** est morte à Lacaze, le 24 février, à l'âge de 83 ans. La cérémonie funèbre a eu lieu le lendemain devant un nombreux public parmi lesquels plusieurs ont rendu témoignage à sa fidélité. Elle fait du vide dans notre église, mais nous sommes dans l'espérance du revoir.

**Nadine Neuhaus**, née à Montreux en 1900, s'est endormie dans la foi adventiste, à Vevey, le 15 mars 1905, dans sa 5<sup>e</sup> année, après une courte maladie.

Son cœur était ouvert à toutes les choses divines, et, particulièrement les derniers temps de sa courte vie, comme présentant sa fin prochaine, elle avait soif de la Parole de Dieu. Si nous restons fidèles à Dieu jusqu'à la fin de notre pèlerinage terrestre, nous aurons la joie de la recevoir dans nos bras au jour de la glorieuse résurrection. Frère Ch. Augsbourger ouvrit le culte mortuaire par une prière fervente, et frère L.-P. Tièche lut quelques-unes des portions de la Bible concernant la terre restaurée dans Esaïe et Apocalypse. Il ajouta quelques paroles de consolation et d'espérance qui firent une impression profonde sur les assistants, pour la plupart non adventistes. Ce furent également des paroles fortifiantes pour la mère affligée, sa famille et les membres de l'église adventiste de Vevey. (Job. 1 : 21; Esaïe 40 : 11; Ezéchiel 34 : 14.)

**L'année 1902 des „Signes des Temps“ manque à la collection de la rédaction. Les abonnés qui seraient disposés à nous la céder nous rendront un bien grand service. Nous payerons volontiers le double du prix d'abonnement.**

On demande pour travailler sur place un bon **tourneur-pivoteur.**

Ouvrage facile et suivi. — S'adresser sous la lettre P. H. au bureau du *Message* qui indiquera.

## La Cuisine hygiénique

**Deuxième édition** entièrement refondue contenant **767 recettes** végétariennes. In-12° de 250 pages, reliure toile. Plusieurs clichés et deux splendides planches coloriées.

S'adresser aux bureaux du journal.

# Rapport des colporteurs de l'Union latine

Mars 1905

Noms	Localités	Nom de l'ouvrage	Jours	Heures de travail		Souscriptions ou abonnements		Ouvrages livrés ou acceptés		Journaux vendus		Abonnements (retours déduits)			Traités brochures, etc.		Valeur totale des ventes réelles							
				Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Signes	Messenger	Vulga	Valeur	Nombre	Valeur									
A. Mathy	Lunel	Gard	—	84	—	—	—	—	—	68	6	45	5	—	7	50	2	—	20	14	15			
M. Raspal	»	»	—	18	—	—	—	—	—	18	1	20	1	—	1	50	35	2	—	4	70			
F. Scheller	Lausanne et Morges	Divers	—	180	154	86	208	90	275	27	50	—	—	—	—	—	10	11	50	247	90			
S. Rochat	Genève	Vulgarisateur	—	174	189	17	42	70	—	—	—	—	—	76	152	—	—	—	—	194	70			
L. Cavin	Moudon	Signes	—	85	—	—	—	—	381	40	75	6	—	—	9	—	13	—	—	49	75			
Totaux				—	541	343	649	45	103	251	60	742	75	90	12	—	76	170	—	60	13	70	511	20

Le gérant : JULES ROBERT. — IMPRIMERIE WALZ & MIEVILLE, BALE